

Une mise au point nécessaire !



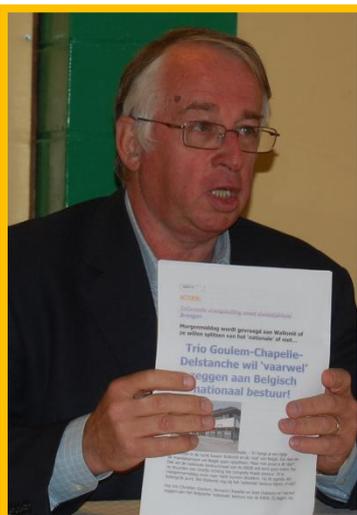
Quatre jours après son intronisation, l'Association Wallonne Colombophile a tenu, ce samedi 4 octobre à Nivelles en terre brabançonne, sa première conférence de presse. Des messages forts ont, pour la circonstance, été délivrés aux colombophiles belges sans distinction de régime linguistique.

C'est dans un local colombophile construit par des amateurs, dont les murs sont imprégnés de moult propos et de performances ailés comme l'attestent les différents cadres accrochés que l'Association Wallonne Colombophile, l'AWC

pour faire court, a reçu une très large représentation des membres de la presse francophone dont certains collaborent à des organes couvrant le pays. Dénué du moindre support technique, cet endroit, en l'occurrence un milieu de vie conviviale de la base colombophile, était à lui seul tout un symbole, certes subliminal.



Un cri dans l'urgence !



Premier président en exercice de l'AWC, Christian Goulem, vice-président national, justifiait dans ses propos d'accueil le bien-fondé de la rencontre avec la presse qu'il qualifiait de préférence de mise au point, de séance d'information. « *Nous sommes insurgés en faux*, clame-t-il d'une voix forte en brandissant une photocopie, *contre des informations véhiculées depuis l'intronisation de l'AWC. Certains écrivent n'importe quoi depuis lundi soir. C'est aberrant ! Sur la toile, certains encore crachent leur venin, expriment leur rancœur. La position de l'AWC et en particulier celle du trio Chapelle-Delstanche-Goulem souvent évoqué est très clean. Il n'est nullement question d'un quelconque séparatisme dans*



“Retrouver des amateurs qui ont envie de jouer est un but. Tour diktat amène son cortège de pertes !”

la démarche entreprise mais bel et bien d'une obligation légale imposée par la sixième Réforme de l'Etat. »

Cette intervention initiale était ostensiblement approuvée par des signes de tête des Brabançons Jean Delstanche, membre de l'Assemblée Générale RFCB et Jean-Pierre Palm, membre du Comité Sportif National et de l'Hennuyer Bernard Chapelle, président de l'EPR Brabant Wallon-Hainaut qui, à un certain moment, précisait s'être rendu en personne à Halle avec la Liégeoise Francine Lajeot pour certifier la position francophone au Conseil d'Administration et de Gestion National.

Trois dates clés !



En abordant l'historique de l'avènement de l'AWC, Christian Goulem livrait des informations dont certaines sont déjà connues par les visiteurs fidèles de « Coulon Futé » (voir sur le site :
Thèmes de réflexion : « *Une nouvelle naissance pour la Wallonie* », mis en ligne le 1^{er} juillet 2014 & Potins : « *Bienvenue à l'AWC* » publié le 30 septembre).

Le **24 octobre 2013**, les cinq administrateurs francophones de l'AG, en l'occurrence les Delstanche, Goffard, Goulem, Lageot et Marissal ont été convoqués à Namur par la Région wallonne et se sont vus stipuler la demande émanant de l'autorité wallonne, soucieuse de disposer d'un interlocuteur privilégié, de structurer la colombophilie francophone en asbl. « *Il n'était pas encore question à cette date*, a insisté Christian Goulem, *de rationalisation effective.* »



“La communication est un problème, mais elle reste souvent bloquée au niveau des présidents de sociétés.”

Le **7 mai 2014**, ces cinq administrateurs ont de nouveau été convoqués à Namur, cette fois par l'inspecteur général Marot dans la cadre de la reprise de la compétence du Bien-être animal par la Région wallonne. Au terme d'un tour de table abordant différents aspects du sport ailé wallon et explicitant les nouvelles compétences de la Région wallonne en matière de bien-être animal et les conséquences qui en résultaient pour le sport colombophile, il avait été conclu que la création d'une structure wallonne mise en place par les administrateurs et mandataires actuels serait la solution la plus appropriée.

Le **29 septembre 2014**, pour répondre à un courrier de l'inspecteur général rappelant que, si l'asbl wallonne n'était pas constituée à court terme, des décisions risqueraient d'être prises sans que la partie wallonne ait pu faire ses propres propositions à l'autorité wallonne, les seize mandataires des deux EPR francophones (Brabant wallon-Hainaut et Liège-Luxembourg-Namur) se sont réunis pour *in fine* arrêter les fondements de l'AWC voulue par la Région wallonne et ce par respect des obligations imposées par la sixième Réforme de l'Etat. Après la lecture et l'analyse des statuts préparés par un groupe de travail restreint, ces derniers vont être déposés au Moniteur et seront bientôt accessibles sur la toile. Tous les seize mandataires provinciaux ont apposé leur signature sur le document de référence. **Un geste unanime... lourd de sens... matérialisant leur prise de responsabilité.** En effet, en acceptant d'entrer dans l'AWC basée exclusivement sur le bénévolat, ils ont ostensiblement pris leurs responsabilités pour instaurer une collaboration entre l'autorité wallonne et leur association. Cette dernière possède désormais un comité directeur (Christian Goulem, président ; Jean-Pierre Goffard, vice-président ; Jean-Pol Marissal, trésorier) et un de gestion formé par les cinq administrateurs cités auparavant.

Pour « Coulon Futé », il est judicieux et particulièrement pertinent de se remémorer que si nul n'est au-dessus des lois et censé les ignorer, la dite Réforme de l'Etat évoquée incarne de longs combats menés pendant des années par les politiciens flamands élus démocratiquement et notamment par les colombophiles du Nord du pays.

Trois compétences

La collaboration mise sur pied entre la Région wallonne et les seize membres de l'AWC porte sur les trois compétences que sont l'**organisation des concours**, le **transport** et le **doping**. Ce dernier point est pour l'heure un sujet particulièrement sensible et brûlant car dans les travées circulait la sanction (notifiée par envoi recommandé) prise à l'encontre d'un amateur francophone objet d'un contrôle positif.

C'est en citant un exemple caricatural ('Un amateur utilisant l'eau de son puits est, en toute bonne foi, contrôlé positif suite à l'interférence de résidus provenant d'une entreprise...') que Christian Goulem aborda **en tout premier lieu** – actualité oblige – la compétence **doping**. « *La Région wallonne*, dit-il, *va traiter ce problème, le prendre en charge en mettant tous ses services compétents sur le pont. Les services vétérinaires wallons vont prendre langue avec leurs homologues flamands pour rechercher à élaborer un contrôle commun, dresser une liste de produits prohibés, arrêter les laboratoires mandatés pour les contrôles...* »

Un constat éclairant : ce dossier scientifique sera confié à des scientifiques.

En attirant l'attention sur la lourdeur d'amendes prononcées mettant en péril parfois des cellules familiales, un journaliste n'a pas obtenu de réponse précise dans ce domaine car chacun doit être conscient qu'un long travail attend les mandataires pour construire concrètement et bénévolement l'AWC. Toutefois, pour cause d'Olympiades, le fait d'avoir étendu à six ans le présent mandat (2012-2018) leur donne le temps nécessaire et la sécurité indispensable.

La compétence relative à l'**organisation des concours** fut **ensuite** abordée. La Région wallonne est compétente pour les épreuves de vitesse, de demi-fond, de grand demi-fond, de fond et de grand fond, mais attend en fait des retours d'informations émanant de l'asbl francophone. « *Les concours nationaux et internationaux*, poursuit Christian Goulem, *sont du ressort de la RFCB, une organisation devenue faïtière, chapeautant les deux ailes flamande (l'ACW ne possède aucune information au sujet de cette dernière) et francophone. Il n'a jamais été question de « liquider » les nationaux. La Région wallonne et l'AWC peuvent prendre position sur un bureau d'enlogement en terre wallonne, sur le projet de calendrier, régler des différents sportifs entre Wallons, accorder des lâchers sur le territoire francophone (aux pays étrangers, à la Flandre...), donner des instructions sur le transport. Les services de la Région wallonne exerceront des contrôles au niveau des lâchers.* »

Trois objectifs !



L' « Association Wallonne Colombophile s'est donné trois objectifs :

- **se positionner comme seul interlocuteur** à l'encontre des autorités wallonnes pour les compétences qu'elle a en charge depuis le 1^{er} juillet,
- **organiser toutes les compétitions au niveau régional** sans aucune intervention extérieure
- **faire preuve d'un esprit plus humain** car le respect et l'écoute n'étaient pas toujours de mise chez certains dirigeants RFCB.

Un premier exemple concret de l'unité wallonne !

Suite à une question posée par un journaliste évoquant de plausibles positions contradictoires sur un choix éventuel de concours national par exemple, Jean-Pierre Palm confirma l'intérêt du maintien d'un Comité Sportif National mais que la donne avait par contre changé à ce niveau.

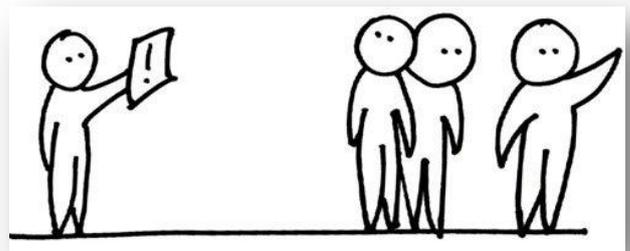


''Ne soyons pas dupe, il sera difficile de trouver un concours RW satisfaisant les aspirations de colombophiles s'étalant de Mouscron à Eupen''

« Avant la création de l'AWC, souligne-t-il, le projet sportif national était bétonné à l'avance, tout était imprimé avant la réunion et il n'était nullement question d'apporter un quelconque amendement souvent rejeté par le paravent que constituait la crainte du département Bien-être animal. Cette année, le président Schreel a ouvert la réunion en précisant qu'il disposait d'une page blanche.

(« Coulon Futé » : ce dernier aurait-il lu « Bienvenue à l'AWC » ?) Lors de la réunion du 29 septembre dernier, la partie francophone avait à la veille de la réunion

du CSN, arrêté une position commune que j'ai défendue bec et ongles face à mes collègues flamands qui souhaitaient notamment au départ des Tours, Poitiers et Châtellerauld. J'ai aussi refusé de proposer à l'AG un programme proposant des X. Face à l'intransigeance flamande concernant certaines dates, j'ai avancé que l'AWC organiserait de son côté à ces dates objets de litiges des épreuves RW, que la proposition émanant du Nord du pays perdrait son label national. Cet argument de poids permit in fine de trouver des consensus. »



Par la suite, le Brabançon développa dans les grandes lignes la copie du CSN (disparition de Saint-Vincent et Libourne, maintien de Tulle après une discussion acharnée, situation au niveau des zones, concours général vieux et juniors avec doublage juniors...) qui, à vrai dire, n'est pas l'objet de ce fichier.

A bâtons rompus ensuite !

La dernière partie de la séance se résuma en une série d'échanges entre les quatre mandataires et la presse. La nécessité de créer un porte-parole de l'AWC pour garantir une information officielle et réguler le manque de communication inhérent à la RFCB a été soulignée au même titre que la

nécessité de disposer d'un minimum de subsides... Le fait d'apprendre par des sites extérieurs la copie du CSN fut également désavoué car la fédération prône l'informatique, dispose d'outils en conséquence, ne publie pas la copie incriminée. Les divergences des mentalités en Wallonie furent aussi évoquées, seront toutefois respectées ce qui n'empêchera pas en cas d'organisation commune de prévoir une réglementation valable pour le sud du pays...

Au décompte final, des messages forts ont été délivrés. Bon travail Madame et Messieurs les mandataires ! Vous construisez le demain ailé. Puisse-t-il être imaginatif, innovant, sécurisé !

Epilogue

« Comme l'atteste le nombre de visites enregistrées sur le site depuis samedi après-midi, une certaine impatience règne. « Coulon Futé » s'excuse pour le temps d'attente, mais l'improvisation et la célérité ne sont pas l'apanage de sa rédaction qui rappelle qu'elle attend vos réactions, des témoignages éventuels sur... coulon.fute@gmail.com



"Abolir les frontières entre Wallons relève de mon rêve..."